



Compte-rendu Conseil municipal du 16-09-2025

PRESENT(E)S :

Mmes BOUDRIE Sylvie, CLEDIERE Joëlle, CROUZETTE Simone, MARLINGE Isabelle, NOEL Isabelle, VILLATOUX Cathy.

MM. CHAMBRAS Jean-Luc, FOURCHES Pierre, LEYRIS Jean-Michel, MANCI Romain, MAZEAUD Georges, ORLIANGES Charles, RHODES Romuald, SAGE Patrick.

ABSENT(E)S :

Mme CERTAIN Alexandra, procuration à M FOURCHES Pierre.

Mme POUGET Sabrina, procuration à M ORLIANGES Charles.

Mme VERDEYME Josette, procuration à Mme NOEL Isabelle.

M. VILLETTE Gérald, procuration à M MANCI Romain.

EXCUSE(E)S :

Mme MOUSNIER Laurence.

SECRETAIRE : CHAMBRAS Jean-Luc

- 1) Approbation du compte rendu de la séance du 19/06/2025 : pas d'observation, **Adopté à l'unanimité.**

- 2) **Décision modificative budget ALSH**
Section de fonctionnement
Dépenses
Chapitre 012 –compte 6413
+ 4500€
Recettes
Chapitre 70 –compte 7066
+ 4500€
Pour répondre aux questions des élus concernant cette décision modificative :
Embauche en juillet d'une directrice pour pallier le manque, et recrutement d'un animateur pour le mois d'août. Le besoin est de 3100€ mais une marge a été prise pour anticiper les vacances de Toussaint.
Décision adoptée à l'unanimité.

- 3) **Redevance occupation domaine public GRDF**
le montant de la redevance d'occupation du domaine public due par GRDF pour l'année 2025 : $[(0,035 * 13413) + 100] * 1,42 = 808,63$; arrondi à **809€**
Adoptée à l'unanimité.

- 4) **Redevance occupation domaine public orange**
Les linéaires concernés sont les suivants :
78,269 km artère en souterrain

37,603 km artère en aérien

2,30 m2 emprise au sol d'installation

Le total de ces redevances d'un montant de **6321,71€** sera imputé au compte 7032.

Adoptée à l'unanimité.

Les élus s'interrogent cependant sur l'avenir de la redevance à la disparition du réseau cuivre.

5) Questions diverses

• Bilan de la saison estivale 2025 :

- La qualité de l'eau de baignade du Lac de Bournazel a toujours été OK, les prélèvements ont été effectués tous les 15 jours, puis toutes les semaines entre fin juillet et mi août. Le fait qu'il n'y ait plus de poissons de vase dans le lac favorise peut être la bonne qualité de l'eau.
- Les diverses manifestations de l'été ont bien fonctionné et ont attiré du public.
- L'activité pêche à l'étang neuf a été très satisfaisante. (Un point sera à voir sur l'utilisation des boulettes d'appâts qu'il faudra peut-être limiter).
- Georges Mazeaud informe que les manifestations prévues pour les journées du matrimoine se dérouleront au bar de l'Elot cela à cause du temps.

• **Rentrée scolaire 2025** : La rénovation d'une classe a été faite pendant l'été (la rotonde). Il y a une légère baisse d'effectifs due au fait que 30 CM2 sont entrés au collège. 159 élèves, toutes les classes sont conservées. L'équipe enseignante est stable. Il faudra révoir la rénovation du hall coté maternelle.

• Personnel de la mairie :

Depuis fin août :

- Recrutement de Louise Lacombe en remplacement de la titulaire du poste, Anne Cécile Piron, pendant son congé maternité
- Recrutement de Angélique Chevreuil en tant que responsable du service enfance
- 1 recrutement en cours pour remplacer la directrice des services, Agnès GENG qui a demandé une mise en disponibilité pour convenances personnelles.
-

• **Point finance mairie** : Georges Mazeaud fait un point sur le budget et sa réalisation, notamment pour ce qui concerne la section de fonctionnement ; A ce jour nous ne devrions pas être au-dessus de 67% de consommés.

Deux points sont à surveiller pour la fin d'année 2025 à savoir le 011(Charges à caractères général) et le 65 (Charges diverses de gestion courante) ; des dépenses non prévues initialement sont venues grever le chapitre 011, l'étude pour le camping et des travaux urgent sur une route communale. La réalisation des investissements suit son cours, on note un léger surcoût pour la porte et les fenêtres du gymnase ; le changement de la porte de la mairie va également intervenir d'ici la fin de l'année.

• **Point dossier Camping** : 3 candidatures ont été reçues. La commission DSP se réunira pour étudier et faire un choix.

• **Point dossier Caserne des pompiers** : Achat du terrain ok, un emprunt de 120 000€ a été souscrit auprès du Crédit Agricole au taux de 2,5% sur 10 ans à échéances constantes. Début des travaux janvier 2026, Livraison prévue septembre 2026.

Clôture du conseil municipal à 20h04.